

N° d'adhérent :

N° de contrat :

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
COMPTABILITE ADHERENTS
☎ 01.48.03.91.19 – 01.48.03.91.20

COTISATIONS DU MOIS DE :

DATE LIMITE DE RETOUR :

REGLEMENT :

PAR CHEQUE

PAR VIREMENT SOUS LA REF :

ENSEMBLE DU PERSONNEL		Arrondir à l'euro					
ASSIETTE (arrondie à l'euro) <input type="text"/>	Cotisation salariale : 0,80%						
	Cotisation patronale : 1,20%						

COTISATION PATRONALE COMPLEMENTAIRE CADRES							
--	--	--	--	--	--	--	--

Pour l'année la part de cotisation minimale patronale pour chaque salarié cadre
est de euros (soit 1.5% du Plafond de S.S fixé à euro pour)

TOTAL A PAYER							
---------------	--	--	--	--	--	--	--

Interlocuteur dans l'Organisme :	Signature :
☎ : @ :	Date :

BACM



